

Toulouse, le 22 avril 2016

Objet : Boycott du comité technique local sur ASR

Monsieur le directeur,

Neuf points à l'ordre du jour de ce CTL et moins d'un quart d'heure pour lire l'ensemble des documents fournis !

L'inconsistance des documents que vous nous proposez à l'examen de ce CTL est significative du mépris avec lequel vous traitez les personnels et leurs représentants.

Vous ne nous communiquez aucun élément concernant les emplois. Vous n'hésitez pas à nous présenter des fiches « copiées collées ».

Avez-vous eu le même égard dans votre communication avec le Préfet ?

Les méthodes caporalistes déployées ces derniers jours dans les SIE démontrent votre volonté de tout imposer.

En outre, vous vous moquez de nous quand vous expliquez que la généralisation de la caisse unique est un sujet à approfondir alors que vous allez calquer sa mise en place sur celle de Colomiers. **La mise en route de la première caisse unique du département se passe mal.** Toujours aucune imprimante pour la caisse ! Le coffre prévu pour les régisseurs au rez-de-chaussée n'est toujours pas installé ! Sans parler de la charge supplémentaire tant pour la caisse qu'à l'accueil sans les emplois correspondants.

Nous trouvons inadmissible que, pour vous, la fermeture de sites et les transferts proposés se résument à une seule page !

Par ailleurs, par message du 6 avril 2016, le service RH a levé l'ambiguïté sur les garanties des agents subissant des restructurations :

« Ainsi, il est indiqué que lorsqu'au titre d'une catégorie donnée, après suppression d'emplois de l'année en cours et avant le mouvement local, si un surnombre subsiste dans un service situé au sein d'une commune d'affectation locale comportant plusieurs services relevant de la même mission/structure, il sera procédé à l'identification des agents dont l'emploi est supprimé. Cette identification ne trouve pas à s'appliquer s'il n'existe qu'un seul service de la même mission/structure.

Dans ces conditions, aucun agent de la Trésorerie de Castanet-Tolosan ou de la Trésorerie de Grenade ne sera placé ALD mission-structure au titre des opérations de transfert d'emplois et de missions effectuées en 2016.

Le nombre de cadres B ou C affectés en "titulaire" dans ces trésoreries sera donc supérieur au nombre d'emplois B ou C figurant au Tagerfip. ».

De ce fait, **nous exigeons que vous vous engagiez à maintenir une garantie à la commune en cas de tous changements à venir de la circulaire sur les mutations. Nous vous demandons également de revoir votre position sur une garantie au bâtiment.**

Enfin, **votre acceptation implicite de discrimination syndicale envers nous n'est pas tolérable.**

Pour toutes ces raisons, nous estimons notre présence inutile au comité technique local du 22 avril 2016.

Séverine Bolognesi Fourcade

Jean-Marc Servel

Estelle Mollo-Gene



Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques

Place Occitane

31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

cgt_drfn31@drfin.finances.gouv.fr